

Du nouveau au Louvre ? Oui mais du contemporain !

Par Tatyana Franck

Si le salon carré du Louvre a dès 1725 accueilli le « Salon » où le jury de l'Académie royale de peinture et sculpture jugeait les œuvres d'artistes vivants, l'ouverture du musée national d'art moderne en 1977 et celle du musée d'Orsay en 1986 ont transformé le musée du Louvre en temple de l'art ancien, riche de collections encyclopédiques qui s'arrêtent à la fin du XIXe siècle.

Mais cet état des lieux n'est pas irréversible : le musée est en train de renouer avec son passé de terre d'élection des artistes vivants, avec en perspective, un dialogue des plus intéressants entre les époques, les cultures et les maîtres...

Depuis plusieurs années en effet, un travail de fond est mené par **Marie-Laure Bernadac**, conservateur général, chargée de mission pour l'art contemporain au Louvre, pour réhabiliter l'art contemporain au Louvre : « Mettre une œuvre contemporaine dans un musée d'art ancien arrête le regard et force à réfléchir. » Depuis les 2003 et 2004, des artistes contemporains ont été invités à exposer au Louvre dans le cadre d'expositions temporaires ou de commandes pérennes. Et il faut avouer que c'est très réussi !

Expositions temporaires

Après Jan Fabre et Yan Pei-Ming, le musée du Louvre a invité **Joseph Kosuth**, figure majeure de la scène conceptuelle américaine, du 22 octobre au 21 juin 2010. L'artiste a choisi de travailler dans les fossés du Louvre médiéval et d'écrire au néon sur les vieux murs des remparts, du donjon, de la salle Saint-Louis. **Quinze phrases**, imaginées par l'artiste, et réparties de façon minimaliste sur le parcours, évoquent les relations complexes entre l'histoire, l'archéologie, et l'expérience du visiteur. Le mercredi 31 mars 2010 à 20h, vous pourrez assister, dans le cadre des Rencontres avec des artistes contemporains « Faces à faces » du Louvre, à une conversation entre l'artiste et Jean-Pierre Ciqui, historien de l'art, rédacteur en chef des Cahiers du musée national d'art moderne.



Joseph Kosuth, *ni apparence ni illusion*, Détail de l'installation © Musée du Louvre, Octobre 2009. Photo Antoine Mongodin © Adagp, Paris 2009

Rappelons qu'en 2008, le Louvre donnait carte blanche à l'artiste belge **Jan Fabre**. L'exposition intitulée « L'Ange de la métamorphose » fût très controversée. Dans les salles consacrées aux peintures des écoles du Nord, le visiteur a pu redécouvrir les chefs d'œuvre de van Eyck, van der Weyden, Bosch, Metsys ou Rubens à travers le regard de l'artiste contemporain.



Jan Fabre, *Sanguis Sum Homo Faber*, 2006, Musée des Beaux-Arts d'Anvers© Angelos / Attilio Maranzano© adagg, 2007

Commandes pérennes

Deux ans après l'entrée définitive au Louvre d'une peinture monumentale et deux sculptures de l'artiste allemand **Anselm Kiefer**, le musée vient d'inaugurer les **vitraux** élaborés par **François Morellet** pour l'escalier Lefuel qui relie trois départements du musée : les Sculptures, les Peintures des Ecoles du Nord et les Objets d'art. Cette œuvre a notamment pu être réalisée grâce au soutien des Jeunes mécènes du Louvre orchestré par la dynamique Valentine Denjoy-Seillière. A cette occasion, un « Faces à faces » est organisé mercredi 7 avril 2010 à 20h entre l'artiste et Arnauld Pierre, professeur en art contemporain à l'Université Paris IV. Ce même mois, le **plafond peint de la salle des bronzes grecs**, confié à l'américain **Cy Twombly**, sera inauguré en tant que troisième commande pérenne du musée.



François Morellet, *L'esprit d'escalier* © 2009 Musée du Louvre/DAMT/SAMS/Marcel Perrin© ADAGP, 2009

Présentation officielle du projet « commandes pérennes du Louvre »

Vous devez peut-être vous demander comment des projets aussi innovants ont pu être mis en œuvre dans ce temple de l'art ancien ? Nous avons retrouvé sur le site officiel du Louvre, la présentation du projet au moment de son lancement en 2005 :

« Le Louvre souhaite inscrire, de façon permanente dans l'architecture du musée, des œuvres de quelques-uns des plus grands artistes vivants d'aujourd'hui. Cette commande ne pourra avoir lieu sans l'appui d'un ou plusieurs mécènes.

Ce projet s'insère dans le cadre de la nouvelle politique en matière d'art contemporain que le musée du Louvre désire engager. La commande d'œuvres pérennes constitue le volet essentiel de cette nouvelle politique d'ouverture et de dialogue entre l'art du passé et du présent. Présenter l'art contemporain au Louvre répond au besoin de privilégier une vision artistique et de confronter les temps historiques.

Cette politique s'inscrit dans la continuité de l'histoire du Palais du Louvre qui fut, depuis sa création et au fil de ses transformations successives en musée, un cadre architectural idéal pour les commandes de décors peints ou sculptés faites à des artistes vivants, tant au XIXe siècle (Delacroix) qu'au XXe siècle (Plafond de Georges Braque).

Cinq lieux ont été retenus pour leur capacité à accueillir une œuvre contemporaine et leur visibilité au sein du Palais. Passages ou lieux vides choisis pour ne pas créer de perturbation visuelle avec les collections du musée, il s'agit du Hall Napoléon (sous la Pyramide du Louvre), de l'Escalier Lefuel, des Escaliers Nord et Sud de la Cour Carrée, du Hall Colbert, de la Salle des bronzes grecs. »

En résumé, ce projet présente trois points forts : « projet d'envergure patrimoniale inédite doté d'un fort potentiel médiatique, il offre des avantages fiscaux substantiels pour les mécènes, et caractérise un acte citoyen en faveur de l'enrichissement du patrimoine culturel contemporain. »

Budget recherché en 2005 par le Louvre pour mener à bien ce projet:

« o l'un des escaliers : 450 000 €
déduction fiscale : 270 000 €
coût réel après déduction fiscale : 180 000 €

o Hall Colbert : 600 000 €
déduction fiscale : 360 000 €
coût réel après déduction fiscale : 240 000 €

o Plafond de la salle des bronzes grecs : 600 000 €
déduction fiscale : 360 000 €
coût réel après déduction fiscale : 240 000 €

o Hall Napoléon (Pyramide du Louvre) : 800 000 €
déduction fiscale : 480 000 €
coût réel après déduction fiscale : 320 000 €

Vous pouvez aussi choisir d'être mécène exclusif de l'installation de cinq œuvres contemporaines dans le Palais du Louvre :

budget : 3 millions €
déduction fiscale : 1,8 millions €
coût réel après déduction fiscale : 1,2 millions €

Un échelonnement des versements sur plusieurs années est envisageable. »

Source :http://www.louvre.fr.axime.com/llv/mecenat/fiche_projet.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198673229687&CURRENT_LL_V_FICHE%3C%3Ecnt_id=10134198673229687&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500965
(http://www.louvre.fr.axime.com/llv/mecenat/fiche_projet.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198673229687&CURRENT_LL_V_FICHE%3C%3Ecnt_id=10134198673229687&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500965)

<http://artyparade.com/en/flash-news/15>